Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213501067-20260605-D_2026_07_01-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ERCÉ EN LAMÉE

Date de la convocation	29 mai 2026		
Séance du	5 juin 2026		
Nombre de Conseillers Municipaux :	En exercice 19	Présents 16	Votants 17

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle BERTIN, Maire.

Présents (16): MM BERTIN Isabelle, MESLIN Kevin, RABANNE Myriam, ÉON Christophe, JACOB Erwan, BOULIGAND Laëtitia, ROULLEAUX Adrien, LEGREGEOIS Célia, DELÉPINE Didier, OBIN Gwendoline, MERCIER Hervé, DEBROISE Elise, RIVERON Elvhan, BRUNEL Jennifer, MARNEUR Mathias, LE GALLOU Claire
Absents excusés (3): MM THÉPAUT Isabelle, ANDRÉ Alice, CONSTANTIN Gilles
Pouvoir (1): Mme THÉPAUT Isabelle donne pouvoir à Mme Isabelle BERTIN

Madame Laëtitia BOULIGAND a été désignée secrétaire de séance.

Objet de la délibération
N°2026-07-01 Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Mme le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Le maire indique que doivent être élus 5 délégués et 3 suppléants. Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :MM Didier DELÉPINE, Hervé MERCIER, Mathias MARNEUR, Elvhan RIVERON.

La présidence du bureau est assurée par le maire.
La liste A est composée de MM. Kevin MESLIN, Isabelle THÉPAUT, Hervé MERCIER, Myriam RABANNE, Elvhan RIVERON, Isabelle BERTIN, Didier DELÉPINE, Célia LEGREGEOIS
Une seule liste est déposée regroupant délégués et suppléants.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 17
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 17

Ont obtenu :
- liste A : 17 voix

Le quotient applicable est : 17/ 8 = 2.125
La liste A obtient : 17 / 2.125 = 8, soit 8 sièges
Ainsi, 8 sièges ont été attribués.

Mme le maire proclame les résultats définitifs : Liste A : 8 sièges

Fait à Ercé en Lamée,
le 08/05/2026

Pour extrait conforme,
Le maire,
Isabelle BERTIN